



ESPACE EVASION

HIVER 2027

AU COEUR DES ARAVIS

Randonnée à raquettes en étoile en hotel
6 jours - 5 nuits - 5 jours de randonnée



Entre la Tournette (2351 m) et le Mont Charvin (2409 m), deux des plus hauts sommets du massif, nous vous invitons dans une vallée secrète, loin du tumulte des stations de ski. Oublié des aménageurs de la montagne ce secteur est resté sauvage. Un vaste cirque orienté sud-ouest qui offre des balades accessibles sur des pentes douces menant à des cols et de sommets situés entre 1500 et 2000 m d'altitude. Le tout au départ d'un hotel familial à la cuisine réputée dans toute la vallée !

Vastes alpages, forêts sauvages, sommets panoramiques, vallons secrets, voici les ingrédients de ce cocktail qui ravira les amateurs de nature !

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous en gare d'Annecy TGV (sortie principale) à **17h30**.
Transfert pour **le Bouchet Mont Charvin** (930 m).

Jour 02 : Col de Fer (1553 m).

Au départ de l'hôtel un parcours astucieux de hameaux en clairières permet de rejoindre le versant nord des Aiguilles du Mont, secteur peu fréquenté où nous pourrons faire la trace jusqu'au col de Fer ! Après avoir profité de la vue sur le massif des Bauges, et ses spectaculaires formations géologiques, retour dans la vallée.

Dénivelée : + 700 m, - 700 m Longueur : 11 km Horaire : 5 h

Jour 03 : Pointe d'Orsières (1750 m).

Un court transfert pour changer de versant et débiter dans les alpages. Nous rejoignons la ligne de crêtes au col du Freu (1683 m) pour débiter un magnifique parcours de crêtes dominant les sources du Fier. La Pointe de la Riondaz (1746 m), puis la pointe d'Orsières, offrent des points de vue sur les sommets sauvages des Aravis, aux allures Himalayennes lorsqu'ils sont plâtrés de neige !

Dénivelée : + 680 m, - 680 m Longueur : 12 km Horaire : 5 h

Jour 04 : Montagne de Sulens (1776 m).

Au nord du village un sommet emblématique de la vallée. Nous l'abordons par un versant méconnu en démarrant juste au-dessus de l'hôtel. En changeant plusieurs fois de versants notre itinéraire passe au col de la Botte et poursuit vers la ferme du Banc. La montée s'effectue ensuite à travers une belle forêt de Hêtres. L'arrête sommitale débouche sur un sommet spacieux dont la position centrale offre une vue panoramique sur l'ensemble des randos de la semaine !

Dénivelée : + 725 m ; - 725 m Longueur : 11 km Horaire : 5 h 30

Jour 05 : Chalets des Vorets (1601 m).

Transfert pour Montaubert, au pied de la Tournette. Selon les conditions plusieurs itinéraires sont possibles, le plus probable démarre en forêt et relie plusieurs étages de chalets d'alpages pour rejoindre les Chalets de Vorets. Dominés par l'abrupte aiguille de Serraval (1847 m) ils ouvrent les portes d'un magnifique champ de neige qui remonte jusqu'au sommet de la Tournette (2351 m), domaine du ski de randonnée.

Dénivelée : + 850 m, - 850 m Longueur : 10 km Horaire : 6 h

Jour 06 : Col de la Tulle (1925 m).

Retour du côté du Mont Charvin (2409 m) pour une boucle dans le vallon des Fours. Bien ensoleillé ce vaste vallon culmine au col de la Tulle. A la descente nous passons par les chalets de l'Aulp de Marlens pour découvrir les jolies faces nord des aiguilles du Mont.

Dénivelée : + 685 m, - 685 m Longueur : 8 km Horaire : 4 h 30

Nous pouvons être amenés à modifier quelque peu les randonnées présentées : soit en supprimant une randonnée pour la remplacer par une autre (modification de l'état du terrain, problème d'enneigement insuffisant risques d'avalanches, etc...), soit en modifiant l'ordre des randonnées prévues dans la semaine (météo, niveau du groupe, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Vous arrivez en train : le Jour 01 à 17h30 devant la Gare d'Annecy TGV.

Vous arrivez en voiture : le Jour 01 à 18h00 au Bouchet Mont Charvin.

Si vous arrivez en retard : Le jour même, en cas de retard de dernière minute, laissez un message à l'hébergement (04 50 22 45 65).

Accès voiture :

Rejoindre Serraval en passant par Faverges (Sud) ou Thones (Nord), puis rejoindre la vallée du Bouchet Mont Charvin.

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Accès train :

Paris gare de Lyon 12h46 - Gare d'Annecy : 16h33

Lyon Part Dieu : 14h50 - Gare d'Annecy : 17h15

Marseille-St-Charles : 12h12 – Gare d'Annecy : 16h07

Horaires à vérifier auprès de la SNCF

DISPERSION

Le Jour 06 à 16h30 devant la Gare de Annecy TGV

Retour voiture : dispersion au Bouchet Mont Charvin après la dernière randonnée.

Retour train :

Gare d'Annecy 16h43 – Paris Gare de Lyon 21h00

Gare d'Annecy 17h43 – Lyon Part Dieu 19h52

Gare d'Annecy 17h43 – Marseille 21h46

Horaires à vérifier auprès de la SNCF

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, les hôtels ci-dessous sont des partenaires :

à Annecy : **Hôtel ** Aléry (04 50 45 24 75)**, 5 Avenue d'Aléry, à 200 mètres de la gare SNCF.

Parking privé.

Hôtel ** Les Terrasses 15 Rue Louis Chaumontel 74000 ANNECY

Tél : 04 50 57 08 98 à 300 mètres de la gare SNCF

Parking privé.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : 17 au 22 janvier 2027 – 31 janvier au 05 février 2027 – 14 au 19 février 2027
– 28 février au 05 mars 2027 – 14 au 19 mars 2027

Prix : 935 €/personne

Supplément chambre individuelle : 75 €/personne (très peu de disponibilité)

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète.
- Le prêt des raquettes et des bâtons.
- Les transferts prévus au programme.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'assurance annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE

- ALPES MAGAZINE n°34, " Trois balcons sur le Mont-Blanc ".
- ALPES MAGAZINE n°37, " Aravis : la poudre et le reblochon ".
- ALPES MAGAZINE n°59, " Quatre jours dans les Aravis ", p 78.
- ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, la Venise savoyarde ", p 84.
- ALPES MAGAZINE n°76 " Les Glières, Résister sur les hauteurs ", p 82.
- ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, les lois de l'attraction ", p 54.
- ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, l'enfant gâtée des Alpes ", p 27.
- ALPES MAGAZINE n°83 " Annecy, les lois de l'attraction ", p 54.
- ALPES MAGAZINE n°95 " Annecy, l'enfant gâtée des Alpes ", p 27.

CARTOGRAPHIE

- 1 / 50 000 Didier Richard n°2 " Massifs des Bornes-Bauges "
- 1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy
- 1 / 25 000 IGN 3531 OT Megève

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d’activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d’inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s’adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L’assurance Annulation

L’assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L’annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L’annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d’assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l’assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l’employeur, vol des papiers d’identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L’annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d’épidémie/pandémie, refus d’embarquement suite à prise de température, en cas d’absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d’annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l’assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l’évènement qui entraîne l’annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l’étranger

Dans le cas d’un billet d’avion émis à l’avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d’annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l’annulation.

L’Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu’à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d’atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l’avance de fonds à l’étranger,
- la prise en charge d’honoraires d’avocats à l’étranger jusqu’à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l’étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN